

DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE,
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES
Département Compétences et Qualifications
Service des métiers paramédicaux et du travail social

DOCUMENT N° 3

LES MESURES SONT ACCORDEES POUR UNE SESSION ET UN EXAMEN

CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP DEMANDANT A BENEFICIER DE
MESURES PARTICULIERES LORS DES EXAMENS
(Circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015)

IDENTITE DU CANDIDAT

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :à.....

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Année de formation :

Examen préparé et date (s) prévue (s) :

Etablissement fréquenté (Nom, Adresse et Tél. ou Cachet) :

AVIS DU MEDECIN EXPERT AUPRES DE LA CDAPH

Je soussigné(e), Docteur....., médecin expert auprès de la CDAPH, certifie que l'état de santé du candidat désigné ci-dessus nécessite des conditions particulières d'examen, conformément aux textes en vigueur relatifs à l'organisation des examens publics pour les candidats handicapés.

Les mesures suivantes (à cocher) sont nécessaires :

- Majoration d'un tiers temps :
- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - pour les épreuves de type écrit | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - pour les épreuves de type oral | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - pour les épreuves de type pratique | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - pour la préparation écrite des épreuves orales | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Accessibilité des locaux : déplacement en fauteuil OUI NON

Nécessité de pause(s) (fréquence, durée estimée...) (à préciser) :

Accès facile aux sanitaires.

Assistance d'un secrétaire.

Mise à disposition d'une machine à clavier.

Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes.

Autres observations complémentaires et utiles à l'installation matérielle du candidat dans les meilleures conditions possibles (à préciser) (ex : nécessité d'une salle particulières).

➔ **Handicap AUDITIF** : mesures particulières suivantes (à cocher)

Nature du langage utilisé :.....

Les consignes orales devront être données à voix haute, en articulant, le surveillant se plaçant en face du candidat.

Port par le surveillant du système HF pour les épreuves écrites et/ou orales.

Assistance d'un enseignant spécialisé dans la rééducation des sourds, avec possibilité de traduction gestuelle ou écrite pour la compréhension du sujet et pour des précisions complémentaires lors de l'ensemble des épreuves.

Présence d'un interprète-codeur en :

- Français signé-langage des signes (LSF)

- Lecture labiale avec ou sans langage parlé complété (LPC)

Pour l'épreuve d'orthographe, présentation d'un texte avec correction de fautes.

Pour les épreuves orales, possibilité de réponses écrites.

Pour les épreuves de langue vivante, non-utilisation de bande magnétique.

Dispense des épreuves de langue vivante 2 pour les séries comportant cette épreuve.

Autres observations complémentaires (à préciser) :

➔ **Handicap VISUEL** : mesures particulières suivantes (à cocher) :

- Utilisation du matériel pédagogique spécifique mis à disposition du candidat.
- Installation matérielle particulière dans la salle d'examen (à préciser).
- Optimisation des conditions d'éclairage de la table de travail.
- Mise à disposition d'un matériel d'écriture en braille.
- Transcription des épreuves en braille.
- Augmentation de la taille des caractères (à préciser) :
- Autres observations complémentaires (à préciser) :

A.... le

NOM et SIGNATURE du Médecin expert auprès de la CDAPH